

# Galilée

## et les hypothèses « valables »

**T**OUS les scientifiques honnêtes qui ont quelque peu étudié la question reconnaissent que Galilée n'a pas démontré le mouvement de la terre. Les preuves qu'il prétendait apporter, comme le mouvement des marées, étaient des sophismes.

Le mouvement de la terre restait, à son époque, une hypothèse. Une hypothèse « valable <sup>1</sup> », certes, mais une hypothèse. Ceux qui ne l'enseignèrent qu'à titre d'hypothèse ne furent pas inquiétés par l'Église. Si Galilée avait suivi cette sage position, il se serait évité bien des ennuis.

Mais de fait Galilée ne s'en tint pas là, malgré ses promesses. Et il enseigna le mouvement de la terre comme une certitude, se moquant de ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Le Saint-Office réagit, et avec raison. En effet, même si la Bible n'est pas, à proprement parler, destinée à nous enseigner les sciences avec l'exactitude des termes scientifiques, elle ne contient pas d'erreurs. Or il y a dans la Bible certains passages qui semblent plus faciles d'interprétation dans le cadre du géocentrisme que dans l'hypothèse d'une terre mobile (par exemple les miracles de Josué et d'Isaïe arrêtant le soleil).

L'enseignement de Galilée causait donc du scandale et le Saint-Office, après avoir essayé en vain de le raisonner, le condamna *avec raison*.

Là où le Saint-Office manqua un peu de mesure – mais rien n'est parfait ici-bas – ce fut dans les *attendus* de la condamnation, lorsqu'il dit que le mouvement diurne de la terre était une erreur dans la foi <sup>2</sup>. Car, à proprement parler, l'immobilité diurne de la terre n'est pas liée de façon nécessaire à la foi. Le Saint-Office aurait été mieux inspiré de marquer dans ces *attendus* que l'enseignement de Galilée était scandaleux, offensant pour les oreilles pies, et donc condamnable.

L'infaillibilité de l'Église n'était nullement engagée dans cette question. Et cette erreur du Saint-Office n'a pas eu de conséquence. En effet elle n'a pas empêché la science de progresser, puisque l'on pouvait continuer de chercher les preuves de l'héliocentrisme.

---

<sup>1</sup> — Disons ici une fois pour toutes que nous mettons «valable» entre guillemets, pour parler d'une hypothèse non vérifiée dans les faits. Elle est valable dans le sens que l'on ne peut interdire de la présenter comme une hypothèse. Mais elle n'est pas valable dans le sens qu'elle serait validée par les faits ou par une démonstration.

<sup>2</sup> — Examen des consultants du Saint-Office du 23 février 1616. Une erreur dans la foi est une erreur que l'on qualifie d'*erreur théologique*. Elle s'oppose à une doctrine théologiquement certaine. C'est donc moins grave qu'une hérésie qui s'oppose à une doctrine formellement révélée. Les consultants du Saint-Office n'ont donc pas dit que l'immobilité diurne de la terre est révélée, mais que cette immobilité est nécessaire à la défense de la foi et est donc enseignée par l'Église comme certaine.

Les consultants ont qualifié le même jour l'immobilité absolue du soleil comme hérétique. Même si le soleil n'est pas immobile, la qualification d'hérétique est là aussi trop forte.

Nous renvoyons sur cette question au document publié dans ce numéro sous le titre : « Pour la défense de la sainte Église (I), l'affaire Galilée ».

\*  
\* \*

Nous retenons de cet événement une triple leçon :

- L'Église n'a pas à demander pardon de la condamnation de Galilée, car Galilée était condamnable.
- Il ne faut pas enseigner une hypothèse, fut-elle « valable », comme si c'était une certitude, surtout si cet enseignement est propre à scandaliser.
- Il est exagéré de condamner une hypothèse « valable » comme étant une hérésie ou une erreur dans la foi.

\*  
\* \*

Il nous semble que la question du sédévacantisme <sup>1</sup> possède plus d'une analogie avec la question du mouvement de la terre.

Comme Galilée, aucun des partisans du sédévacantisme n'a pu démontrer de façon probante sa théorie. Les arguments sur lesquels ils s'appuient sont sophistiqués et ne peuvent prouver plus que ceci : « L'hypothèse qu'un pape puisse perdre son autorité pour crime d'hérésie est une hypothèse qui est admise dans l'Église à titre d'opinion. » Mais de là à présenter l'opinion que le pape actuel ne serait pas pape comme une certitude démontrée, il y a un grand pas à franchir. Et un pas qui peut mener loin.

On comprend dès lors que Mgr Lefebvre ait pu interdire à ses prêtres d'enseigner ou d'afficher ouvertement une position sédévacantiste. Et même qu'il ait pu condamner ceux qui s'obstinaient en les excluant de la Fraternité Saint-Pie X. En effet le sédévacantisme n'étant qu'une hypothèse, et Mgr Lefebvre tenant pour l'opinion contraire, il pouvait très bien demander qu'elle ne soit pas professée publiquement dans sa Fraternité <sup>2</sup>.

Mais remarquons que Mgr Lefebvre s'est bien gardé de condamner tous les sédévacantistes. Plusieurs prêtres de la Tradition auxquels Mgr Lefebvre a donné son appui public étaient sédévacantistes. Pour ne citer qu'un nom, en évitant de citer une personne vivante, M. l'abbé Coache ne mentionnait pas le nom du pape à la messe. Et pourtant Mgr

---

<sup>1</sup> — Le sédévacantisme consiste à penser que les papes actuels ne sont pas vraiment papes, et par conséquent qu'on ne doit pas prier pour eux dans le canon de la messe ni publiquement, comme en période de siège vacant (en latin *sede vacante*, d'où leur nom de sédévacantistes).

Sur cette question du sédévacantisme, on peut lire avec profit le n° d'avril 1997 du *Courrier de Rome, sù sù no no*, « A propos d'une thèse sédévacantiste ».

<sup>2</sup> — Mgr Lefebvre, tout en n'étant pas sédévacantiste, critiquait, parfois avec véhémence, les actions mauvaises du pape, comme la réunion d'Assise. Sur cette critique du pape il peut y avoir une convergence de vue entre sédévacantistes et non-sédévacantistes. Mgr Lefebvre n'hésitait pas à recommander le livre de l'abbé Lucien (alors sédévacantiste) sur la liberté religieuse.

Lefebvre l'honorait de son amitié et soutenait son œuvre. Et la Fraternité Saint-Pie-X a accepté d'en prendre la succession.

L'attitude de Mgr Lefebvre fut donc juste et prudente. Et même si un jour, hypothèse que Mgr Lefebvre lui-même émettait parfois, on arrive à démontrer que le pape actuel n'a pas été vrai pape pour telle ou telle raison, il n'en restera pas moins que Mgr Lefebvre et ceux qui suivent sa position auront eu raison, et qu'il n'y aura aucune excuse à présenter à qui que ce soit.

Par contre ceux qui d'une manière ou d'une autre présentent le sédévacantisme comme une question tranchée commettent une erreur. Tel est le cas du bulletin qui déclare : « La messe célébrée par des prêtres *una cum*<sup>1</sup> est valide... mais un vrai catholique ne peut y assister que d'une manière transitoire, pour ne pas rester privé de sacrements trop longtemps. »

Affirmer cela, c'est dire que les prêtres qui ne sont pas sédévacantistes (qui célèbrent la messe *una cum*) sont dangereux pour la foi des « vrais catholiques », et qu'il ne faut pas trop fréquenter leurs messes. C'est faire du sédévacantisme plus qu'une hypothèse « valable ». Et c'est risquer de scandaliser, ne serait-ce qu'en provoquant des divisions, puisqu'il faudrait se garder des prêtres « *una cum* » jugés dangereux, et ne fréquenter habituellement que les prêtres sédévacantistes.

D'un autre côté il serait exagéré de prétendre interdire toute réflexion sur la question du siège vacant. Puisque l'Église admet comme une opinion valable « l'hypothèse qu'un pape puisse perdre son autorité pour crime d'hérésie », il est permis de réfléchir si cette hypothèse peut ou non se réaliser aujourd'hui.

Et pour ceux qui en douteraient, rappelons que Mgr Lefebvre lui-même s'est permis de réfléchir à cette question, et qu'il l'a fait publiquement lors d'un sermon donné à Écône à Pâques 1986<sup>2</sup>. Si l'on pouvait en 1986 poser la question publiquement, il n'y a pas de raison de l'interdire en 1998 où la situation ne s'est guère améliorée<sup>3</sup>.

Les partisans du sédévacantisme se trompent – du moins on peut légitimement le penser – mais il est exagéré de les condamner comme hérétiques ou de les considérer comme pécheurs publics. Ce qu'on peut leur demander avec raison, c'est qu'ils se contentent de ne présenter leur opinion que comme une hypothèse, et qu'ils veuillent bien admettre que d'autres puissent ne pas partager leur opinion sans être un danger pour la foi des « vrais catholiques ».

---

<sup>1</sup> — Une messe célébrée *una cum* est une messe où le nom du pape est mentionné au canon, dans le passage où le prêtre prie pour l'Église tout entière *et aussi pour* [traduction de l'expression latine *una cum*] le pape. Les prêtres sédévacantistes ne nomment pas le nom du pape à cet endroit, ce que la rubrique dit de ne faire qu'en cas de siège vacant.

Sur la manière de traduire *una cum*, voir l'article de BENEVOLENS (Dom Guillou), « Le vrai sens de l'«*una cum*» », *Itinéraires* 265, p. 8 et 9. Voir aussi P. LEBRUN, *Explication des prières et cérémonies de la messe*, Tours, 1976, p. 325 sq. (réédition, par le Père Barbara, de l'édition de Paris, 1716, avec un mot introductif de Mgr Lefebvre).

<sup>2</sup> — Voir aussi le texte de Mgr Lefebvre du 2 août 1976, publié dans *L'Esprit* du 4 août (texte redonné dans *L'Esprit de la terre* 18, voir en particulier p. 239).

<sup>3</sup> — Depuis Pâques 1986 il y a eu la réunion d'Assise, l'excommunication de Mgr Lefebvre, les accords de Balamand avec les schismatiques, la préparation active du grand Jubilé de l'an 2000, etc.

\*  
\* \*

On peut citer, à l'appui de ce que nous venons de dire, le sermon de Mgr de Galarreta lors des ordinations à Écône le 27 juin 1997 :

Par manque de patience parfois, de résignation, d'humilité, on peut se prendre pour Alexandre le Grand et vouloir résoudre tout le problème, toute la crise de l'Église, avec un coup d'épée sur la question du pape. Et voilà ! Or, en fait, si c'est une question qui pose un problème à la conscience catholique, ce n'est pas le problème essentiel.

Et puis c'est une question douteuse : *tout au plus on peut en avoir une opinion*. Or l'opinion, par définition, est douteuse ; et, en tout cas, on n'est pas constitué prêtre pour prêcher des opinions, mais pour prêcher la vérité <sup>1</sup>.

Et puis, à mon avis, c'est une question inextricable. *Dans l'état actuel des choses, c'est une question inextricable, sans solution*. Nous n'avons pas les éléments théologiques, canoniques, nous n'avons pas l'autorité. Alors à quoi bon s'entêter sur ces problèmes et faire de cela presque un dogme. Notre devoir d'état est beaucoup plus simple : nous avons à garder la foi, la transmettre fidèlement, l'enseigner. Il ne faut pas se prendre pour le bon Dieu, vouloir avec sa petite tête résoudre la crise de l'Église. Nous avons bien l'exemple de Mgr Lefebvre, de Mgr de Castro Mayer, ce sont eux qui ont sauvé la Tradition, tout simplement en gardant la foi. Et puis on attend. Il ne faut pas devancer la Providence.

\*  
\* \*

Saint Robert Bellarmin écrivait avec sagesse : « Je dis que, s'il y a une vraie démonstration que la terre tourne, alors il faudra apporter beaucoup de circonspection dans l'explication des passages de l'Écriture qui paraissent contraires et dire que nous ne les entendons pas, plutôt que de déclarer faux ce qui serait démontré. Mais je ne croirai pas l'existence d'une pareille démonstration, avant qu'elle m'ait été faite et, dans le cas de doute, on ne doit pas abandonner l'interprétation traditionnelle <sup>2</sup>. »

Actuellement la démonstration du sédévacantisme manque, comme manquait celle du mouvement de la terre en 1615. Par conséquent comme le conseillait le cardinal

---

<sup>1</sup> — Voir à ce sujet le texte du cardinal Pie sur « l'intolérance doctrinale » publié dans le n° 21 de la revue, en particulier à partir de la page 153 le passage : *L'Église n'affirme que ce qui est certain et défini ; pour le reste elle laisse toute latitude*. On lit par exemple : « Ce qui m'aurait inspiré la foi si je n'avais eu le bonheur de la posséder déjà, c'est, d'une part la tranquille majesté avec laquelle l'Église catholique affirme ce qui est certain, et, d'autre part la modération et la réserve avec lesquelles elle abandonne aux libres opinions tout ce qui n'est pas défini. Non, ce n'est pas ainsi que les hommes enseignent les doctrines dont ils sont les inventeurs, ce n'est pas ainsi qu'ils expriment les pensées qui sont le fruit de leur génie. »

<sup>2</sup> — Lettre à Foscarini du 12 avril 1615, citée en DAFIC, « Galilée », col. 173.

Bellarmin dans la même lettre, il convient de parler « *ex suppositione* », par manière d'hypothèse et non pas « de manière absolue ».

Cela veut-il dire qu'un jour on arrivera à montrer le sédévacantisme comme on démontre aujourd'hui le mouvement de la terre ? *Omnis comparatio claudicat*, toute comparaison « cloche » quelque part.

Dans le symbole de saint Athanase que l'on récite le jour de la fête de la sainte Trinité, l'union de la divinité et de l'humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ est comparée à l'union de l'âme et du corps. C'est vrai d'un certain point de vue, mais c'est faux d'un autre point de vue, à savoir que l'âme et le corps forment une seule nature, tandis que la divinité et l'humanité de Notre Seigneur sont deux natures distinctes.

De même la comparaison que nous avons prise vaut d'un certain point de vue, celui que nous avons expliqué, et ne vaut pas d'un autre point de vue, si l'on prétend lui faire dire qu'un jour les sédévacantistes pourront démontrer leur opinion. Nous pensons au contraire que l'avenir donnera raison à la prudence et à la sagesse de Mgr Lefebvre sur cette question comme sur le reste. C'est pourquoi, sans hésiter, c'est sa position que nous suivons.



D'après une gravure du XV<sup>e</sup> siècle

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**